

Établissement public foncier de Loire-Atlantique
Établissement Public Foncier Local
11, rue Arthur III
44200 NANTES

Décision de préemption n° 2026-029

EXTRAIT

Le directeur,

- VU** les articles L.324-1 et suivants du Code de l'Urbanisme régissant les Établissements Publics Fonciers Locaux ;
- VU** la création de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique le 17 juin 2012, et son assemblée constitutive en date du 3 juillet 2012 ;
- VU** la délibération du conseil d'administration de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique en date du 19 octobre 2017, désignant Monsieur Jean-François BUCCO en qualité de directeur dudit établissement ;
- VU** la délibération du conseil d'administration de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique du 19 octobre 2022, portant délégation à Monsieur Jean-François BUCCO, directeur de l'établissement, de l'exercice des droits de préemption et de priorité définis dans le Code de l'Urbanisme, par délégation de leurs titulaires ;
- VU** la délibération du conseil d'administration de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique du 4 février 2026 qui autorise à renforcer, à titre exceptionnel et temporaire, les délégations de pouvoirs accordées au directeur de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique.

Décide d'exercer le droit de préemption sur le bien suivant :

Adresse du bien				
CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240) 5, rue de Sucé				
Liste des biens				
Commune	Section	N° de parcelle	Adresse	Superficie
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	AL	0298	5, rue de Sucé	571 m ²
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	AL	0296	3, rue de Sucé	584 m ²
Délégation à l'Établissement public foncier			Date de décision de préemption	
Décision de Mme Laure BESLIER, pour la présidente de Nantes Métropole, datée du 12 février 2026 déléguant le droit de préemption à l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique à l'occasion de l'aliénation de la propriété indiquée ci-dessus dans la liste des biens , sise à CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240) 5, rue de Sucé			26 février 2026	

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 044-754078475-20260226-20260227_AFLA_1-AR



À Nantes, le 26 février 2026

Pour l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique,

Le Directeur,

Jean-François BUCCO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.F. Bucco', written over a horizontal line.